



**Association Départementale d'Information et d'Action  
Musicales et Chorégraphiques du Bas-Rhin**

2, rue Baldung Grien - 67000 STRASBOURG - Tél : 03 88 21 03 27 - contact@adiam67.com

**SEANCE D'INFORMATION SAISON 2019/2020**

**FICHE PEDAGOGIQUE**

Déclaration d'activité enregistrée auprès de la Préfecture de Région du Grand Est sous le n° 42670270367 - n° SIRET : 39376281000033

**ORGANISER UN EVENEMENT ET PLUS PARTICULIEREMENT UN  
CONCERT**

**Objectifs pédagogiques**

L'objectif principal consiste à détailler les nombreux points à aborder lors de la préparation et la réalisation d'une manifestation.

A l'issue de la séance, les participants auront une meilleure connaissance du milieu professionnel entourant le monde du spectacle, son fonctionnement ainsi que sa législation.

**Publics**

Directeurs, personnels administratifs ou toute personne intéressée souhaitant maîtriser le cadre juridique mais aussi les ficelles de l'organisation d'un concert.

**Contenus**

Nous aborderons les domaines suivants :

- Filière et métiers du spectacle vivant avec un focus sur le rôle de l'organisateur.
- Le cadre juridique amateur (dont le bénévolat) / le cadre juridique professionnel
- L'emploi direct d'artistes (notamment via le GUSO) – le salaire de l'artiste (cachets) et les conventions collectives. La contractualisation avec la structure de production d'un artiste – les contrats du spectacles (cession/coréalisation). Devis contrat, factures.
- Le prix d'achat d'un spectacle : de quoi est-il composé ? Le prix de cession, les défraiements, l'accueil technique (fiche technique, rider, ...) la prise en charge, les coûts de locations techniques.
- La billetterie
- Taxe fiscale sur le spectacle vivant
- La sécurité du spectacle : notion d'ERP, sécurité et commission de sécurité, jauge, assurances, ...
- Autorisations diverses (notamment buvette ou occupation de l'espace public)

**Modalités de travail**

Les points du contenu de la séance seront abordés de manière magistrale. Deux temps, permettront de prendre en considération les demandes particulières. En amont de la séance, les participants rempliront une fiche faisant mention de points particuliers qu'ils souhaiteraient aborder. Un second temps sera prévu pour les questions afin d'approfondir la séance par une discussion autour des points traités et de répondre précisément à des situations concrètes.

**Dates et horaires**

Jeudi 6 février 2020, de 9h à 12h

**Lieu**

Ecole intercommunale de musique de Hanau, La Petite Pierre, Maison des Loisirs – Place du Marché – 67340 INGWILLER.

**Intervenant**

**Joël Beyler** est le responsable du bureau de production de spectacle Artenréel#1 ([www.artenreel-diese1.com](http://www.artenreel-diese1.com)) et du label de musique strasbourgeois #14 Records ([www.diese14.com](http://www.diese14.com)). L'accompagnement d'artistes et la production de spectacle font partie de son travail quotidien. Son expérience de terrain et sa connaissance des cadres juridiques du spectacle vivant et particulièrement du milieu musical, est de longue date mise au service de la transmission de savoirs, à travers les nombreuses formations et enseignements qu'il dispense tout au long de l'année (UDS, UHA, CFMI, etc.). Activiste culturel infatigable, il est également impliqué dans d'autres projets ou activités en lien avec le secteur culturel et l'entrepreneuriat (Info Conseil Culture, Artenréel).

**Droits d'inscription**

Libre de droits sur inscription préalable